



EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CHANCIA  
 Séance du lundi 14 octobre 2024

<p><u>Nombre de conseillers :</u>                  En exercice : 10                  Présents : 7                  Votants : 9</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le lundi quatorze octobre, à dix-huit heures trente-cinq minutes, le conseil municipal de la commune de Chancia s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur BONIN, Maire.</p>
<p>Date de convocation du conseil municipal :                  7 octobre 2024</p>	<p><u>Étaient présents :</u> BONIN Robert, DELIANCE Jean-Luc, BELZUZ Jean-Claude, FAYE Cyril, FOURNIER Christophe, MAILLARD Valérie, MEYNET Francine.</p>
<p>Date de mise en ligne de la délibération :</p>	<p><u>Excusé-es :</u>                  DUEZ Sophie excusée donne pouvoir à DELIANCE Jean-Luc ;                  BERTHAIL Éric excusée donne pouvoir à BONIN Robert.</p>
	<p><u>Absent :</u>                  KOCIOL Guillaume</p>
	<p><u>Secrétaire de séance :</u> DELIANCE Jean-Luc</p>

**Objet : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable – RPQS 2023**

Monsieur le maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

La société ED-TECH a rédigé un projet de rapport avec l'aide de nos services.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal à l'unanimité **ADOpte** le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2023 de la commune de CHANCIA qui sera transmis aux services préfectoraux en même temps que la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
 Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait certifié conforme  
 Le Maire,  
 Robert BONIN